

Appel à projets ANR et DGRIS : Labels « Centre d'excellence » Édition 2024

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financeur /Ref. de l'appel
SHS, recherche stratégique, défense, sécurité, interdisciplinarité	03/05/2024	03/12/2024 à 16h	60 mois	1,93M€ par centre labellisé	ANR et DGRIS / Centre d'excellence 2024

Objectifs : Le Pacte Enseignement Supérieur (PES) lancé en 2015 par la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) a pour objectif de régénérer et de développer le vivier de chercheurs français travaillant sur ces problématiques.

La mise en place du label « Centre d'excellence » est l'une de ses actions déployées au profit de la communauté universitaire. Elle vise à faire émerger et reconnaître des pôles d'excellence nationaux sur les questions de défense dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Le label vise ainsi à :

- soutenir la constitution d'une filière « études stratégiques » en France ;
- aider prioritairement les jeunes chercheurs et favoriser leur employabilité ;
- développer une logique d'excellence et d'innovation ;
- contribuer au rayonnement de la réflexion stratégique française sur la scène européenne et internationale.

Thématiques : La candidature doit s'appuyer sur un projet de recherche novateur faisant émerger une question de recherche fédératrice et structurante. Sont également valorisés les projets innovants quant à leur dimension interdisciplinaire, leurs méthodologies de recherche et les outils utilisés pour la diffusion des résultats à destination de la communauté scientifique mais aussi de la société civile, et en particulier des décideurs.

Critères d'éligibilité : La DGRIS encourage le développement de partenariats avec des universités étrangères, des institutions nationales ou internationales, des acteurs privés nationaux ou internationaux (think tanks, entreprises, fondations, etc.). Aucun financement ne pouvant être attribué à ces partenaires, ils participeront sur fonds propres.

Au moins 80% du budget pluriannuel seront dédiés au financement de contrats de recherche (doctoraux, postdoctoraux, ingénieurs de recherche).

Le reste pourra être utilisé pour répondre aux besoins de recherche, d'animation et de valorisation du « Centre d'excellence »

Pour les analyses d'éligibilité, les informations saisies en ligne prévalent sur celles développées au sein du document scientifique si ces deux sources d'informations s'avèrent non concordantes, y compris si elles sont mal renseignées ou manquantes.

Soumission : Par le coordinateur sur la plateforme SIM de l'ANR

Pour plus d'informations : <https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-projets-pour-le-label-centre-dexcellence-dgris-2024/>

Un webinaire est prévu le 22/05/2024

Contact Chargé(e) d'affaire :

Campus Aix : Marie KOROBEINIK (marie.korobeinik@univ-amu.fr 04 13 93 16 70)

Campus Marseille Centre : Violaine MARTIN (violaine.martin@univ-amu.fr / 04 13 94 27 53)

Campus Marseille Etoile : Goéry RENAULD (goery.renauld@univ-amu.fr 04 13 94 51 43)

Campus Marseille Luminy : Nathalie TRUPHEMES (nathalie.truphemes@univ-amu.fr 04 13 94 20 54)

Campus Marseille Timone : Stéphane BERIOU (stephane.beriou@univ-amu.fr 04 91 32 41 58)